

ANTISOLAIRE 10724

LAQUE EN EMULSION BLANCHE



Définition : Peinture antisolaire extérieure temporaire pour vitrages.

Utilisation : Protection temporaire des vitrages contre le soleil.
Protection temporaire de l'ordre de quelque mois après l'application.
Destruction progressive de la peinture par les intempéries.

Principales qualités : Cette peinture temporaire protège les ateliers de fabrication et les cultures sous abris. Convient aux serres et tunnels, verre, plastique et polycarbonates. La peinture filtre les rayons solaires et fait barrière aux rayons infrarouges (IR) pour limiter la chaleur à l'intérieur des serres. La température est sensiblement abaissée.

Caractéristiques techniques :

Présentation : 1 composant

Aspect du film sec : Mat et opaque.

Teintes : Blanc

Densité à 20°C : 1.50

Extrait sec volumique : 58%

Extrait sec massique : 63%

Séchage : 1 heure
(à 20°C et 65%
d'hygrométrie.) 1 heure
1 jour

Rendement moyen : 4 m²/Kg

Point éclair : NA

Teneur en COV : 0 g/l

Classification Afnor : UNP 0801

ANTISOLAIRE 10724

LAQUE EN EMULSION BLANCHE

Mise en oeuvre : Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201 et NF P 74202.

- L'application doit se faire à une température ambiante comprise entre +5°C et +40°C.
- L'hygrométrie doit être inférieure à 80%.
- La température du support doit être supérieure à 5°C.

Préparation des fonds : Dépoussiérage ou lavage des vitrages.
Application sur fond propre.

Préparation du produit : Produit prêt à l'emploi.

Matériel d'application : Brosse, rouleau, pistolet.

Nettoyage des outils : Eau.

Système recommandé : Appliquer grassement en une ou deux couches.

Conditionnement : En bidon de 20 Kg.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Hygiène et sécurité : Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS) disponible sur le site de Bonnabaud www.bonnabaud.com et aux indications portées sur l'emballage.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conforme au DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.